

LE LOIR DANS LA HAUTE VALLEE DU TARAVO



REMERCIEMENTS

Un grand merci tout d'abord au groupe technique ONF de Cozzano.

Plus particulièrement à Jean-Georges MORCRETTE et Gabriel CORBAZ.

Nous tenons à remercier également Madame SALOTTI pour ses conseils et son aide logistique.

Merci aussi à Luc et Jean-Michel pour le prêt du matériel de grimpe.

Merci à Cyril DENISE pour l'identification des pelotes.

Enfin, merci à François BIANCONI pour nous avoir montré les techniques traditionnelles de la chasse au loir.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	p.1
2. PRESENTATION	p.3
2.1. Le loir	p.3
Taxonomie	p.3
Répartition	p.6
Le loir en Corse	p.8
L'origine du peuplement	p.9
2.2. Sites d'étude	p.10
Forêt domaniale de Sant-Antone	p.10
Forêt domaniale du Cuscione	p.13
Forêt communale de Zicavo	p.16
3. MATERIEL ET METHODES	p.17
3.1. Matériel	p.17
3.2. Méthodes	p.20
4. RESULTATS	p.25
4.1. Résultats du piégeage	p.25
4.2. Les observations	p.28
4.3. Indices de présence et d'activité	p.32
4.4. Les sens	p.37

4.5. Activités nocturnes	p.37
4.6. Résultats de la récolte	p.40
5. DISCUSSION	p.41
6. CONCLUSION	p.47
BIBLIOGRAPHIE	p.49

1. INTRODUCTION

Du fait de son isolement géographique ancien, la faune insulaire corse se trouve dotée d'un fort endémisme, tant au niveau spécifique que sub-spécifique. En contre partie, on constate sur l'île une plus faible biodiversité faunistique que sur le continent. C'est en effet le cas pour le groupe des rongeurs qui ne compte en corse que six espèces, partagées en deux familles : les *muridae* (*Rattus rattus*, *Rattus norvegicus*, *Apodemus sylvaticus*, *Mus musculus*), et les *gliridae* (*Eliomys quercinus*, *Glis glis melonii*).

C'est dans le cadre d'une révision d'aménagement de la forêt domaniale de SANT' ANTONE, dans la région du haut Taravu, en Corse du sud, que l'Office National des Forêts (ONF), a tenu à s'intéresser aux populations de rongeurs de cette région et plus particulièrement à celles de loir (*Glis glis*), mal connues sur l'île.

De plus, en raison de la proximité géographique et de l'intérêt socioculturel engendré par la présence du loir dans les forêts domaniale du Cuscione et communale de Zicavo, elles ont été ajoutées au cadre de cette étude.

Concernant le loir, le but des travaux commandés par l'ONF comprenait :

- la caractérisation de l'habitat du rongeur
- une évaluation de ses effectifs et de leur répartition (tant altitudinale que géographique) au sein des forêts citées plus haut
- sa biologie
- son comportement reproducteur et alimentaire

- un bilan des répercussions de la présence du loir dans la forêt et les éventuels dégâts occasionnés aux végétaux ligneux ou non.

Pour ce qui est des autres rongeurs, seules quelques données concernant les mulots ont pu être recueillies.

Cependant compte tenu de la sortie tardive d'hibernation cette année en raison du prolongement des conditions hivernales jusqu'à la fin du mois d'avril, tous les objectifs initialement fixés n'ont pu être atteints. D'autant plus qu'une étude de cette ampleur ne pouvait être effectuée dans le temps qui nous était imparti.

La présente étude se bornera donc à décrire :

- Les indices de présence et d'activité.
- Les observations directes de l'animal dans son milieu naturel et en captivité.
- Quelques éléments concernant sa répartition et son habitat.
- Des précisions sur les prédateurs éventuels.
- Des informations sur son comportement alimentaire et sa répercussion sur les arbres.
- Quelques données morphologiques.

Les effectifs au sein des forêts concernées n'ont pas été établis. De même pour les comportements reproducteurs, nous n'avons pas d'informations.

2. PRESENTATION

2.1. LE LOIR



Figure 1.

Loir gris (*Glis glis*)

Taxonomie et répartition

Le loir (*Glis glis* Linnaeus, 1766), appartient, tout comme le lérot (*Eliomys quercinus*) et le muscardin (*Muscardinus avellanarius*) entre autres, à l'une des plus anciennes familles de rongeurs connue depuis l'éocène : celle des *Gliridae*.

C'est un petit animal à couleur dominante grise, pourvu d'une longue queue touffue (Figure 1.), parfois tronquée car il peut facilement perdre son fourreau cutané ; les vertèbres ainsi mises à nu se dessèchent et tombent, c'est ce qu'on appelle l'autotomie caudale.

La morphologie crânienne et la forme des molaires sont présentées dans la figure 2. Sa formule dentaire est : (1/1 I,0/0C, 1/1 PM, 3/3 M)=20. La rangée dentaire inférieure est toujours plus longue que la supérieure (Saint Girons, 1973).

Les restes osseux de loir se différencient facilement de ceux des autres rongeurs. En effet, on les distingue des *Muridae* par la présence de quatre molaires par demi-mâchoire au lieu de trois. L'absence de fenêtrure sur la partie postérieure de la mandibule permet de le distinguer du lérot. Enfin, les crêtes transversales reliant les tubercules peu élevés des molaires permettent à elles seules de caractériser l'espèce (Orsini, 1987).

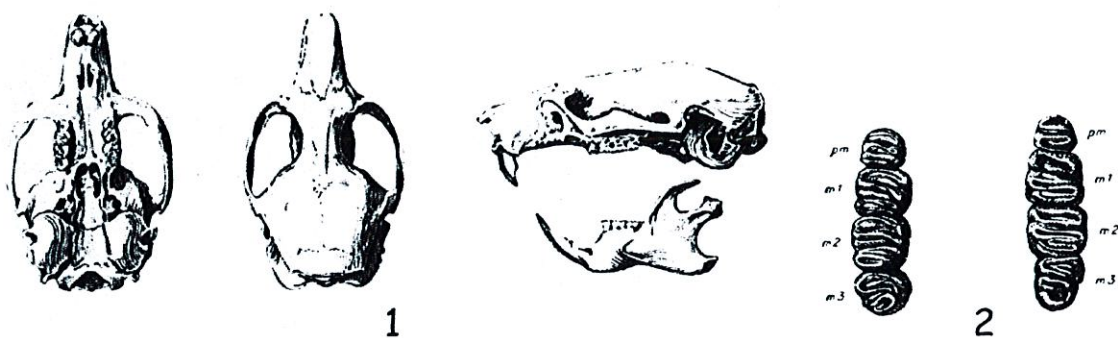


Figure 2.

1-Crâne du loir *Glis glis* (x 1).

2-Rangées dentaires du loir. A gauche rangée supérieure droite, à droite inférieure gauche.

- pm = prémolaire.
- m1 à m3 = molaires.

Essentiellement arboricole, il rappelle quelque peu l'écureuil (*Sciurus vulgaris*), duquel il diffère, entre autres, par ses mœurs nocturnes. On le trouve généralement dans les forêts caducifoliées telles que les chênaies ou les hêtraies, où il se nourrit essentiellement de graines et de jeunes pousses. Il est également décrit comme une espèce commensale de l'homme, et est pour cela bien souvent considéré comme nuisible, aussi bien dans les vergers, où il peut faire des ravages, que dans les habitations elles-mêmes.

Comme tous les rongeurs de sa famille, le loir hiberne durant six à sept mois, en général d'octobre à mai. Cela veut dire que durant cette période, l'animal abaisse sa température interne. Il stocke donc d'importantes réserves de graisse avant l'entrée en hibernation, réserves qui seront ensuite lentement métabolisées pendant l'hibernation se traduisant généralement par une période de léthargie. Pour hiberner, il se réfugie dans un nid confectionné sous des rochers ou dans de vieilles souches, se mettant ainsi à l'abri de trop fortes variations de température (Figure 3.).

La diminution de température interne va de plus entraîner des adaptations physiologiques liées à une demande cellulaire très diminuée (Rieutort, 1990).

Ces adaptations sont :

Une diminution de la consommation d'oxygène avec la baisse du rythme respiratoire, et donc chute considérable du rythme cardiaque.

Cela entraîne une diminution du flux sanguin au niveau de tous les organes.

La sortie d'hibernation nécessite quant à elle une production de chaleur intense. Elle met essentiellement en jeu le tissu adipeux brun.



Figure 3.

Loirs en hibernation.

Répartition (figure 4.) :

En Europe occidentale, le loir atteint la Méditerranée, au sud, mais ne dépasse pas la région septentrionale de l'Espagne. On le retrouve au nord jusqu'à l'Allemagne méridionale et la Pologne (Saint Girons, 1973).

Cinq sous-espèces sont distinguées :

Glis glis glis Linnaeus, 1766 qui, en France continentale, abonde surtout dans le sud du massif central mais semble absente du Nord et de l'Ouest du pays.

Glis glis pyrenaicus Cabrera, 1908 occuperait l'extrême Nord de l'Espagne et les Pyrénées (Saint Girons, 1973).

En ce qui concerne l'Italie, la forme la plus commune est *Glis glis italicus* Barrett-Hamilton, 1848. Elle s'étend sur toute la péninsule, en longeant le côté thyrrénéen depuis la Ligurie jusqu'à la Sicile, et atteint également une partie des Apennins. Dans les Abruzzi, Molise et les régions hautes des Apennins le long de l'Adriatique, on rencontre la sous-espèce *intermedius* Altobello, 1920. On retrouve *Glis glis glis* sur le versant italien des Alpes.

En Sardaigne, c'est *Glis glis melonii* Thomas, 1907 qui est présent (Scaramella).

Les populations de Corse se rapporteraient elles aussi à cette sous-espèce *melonii*.

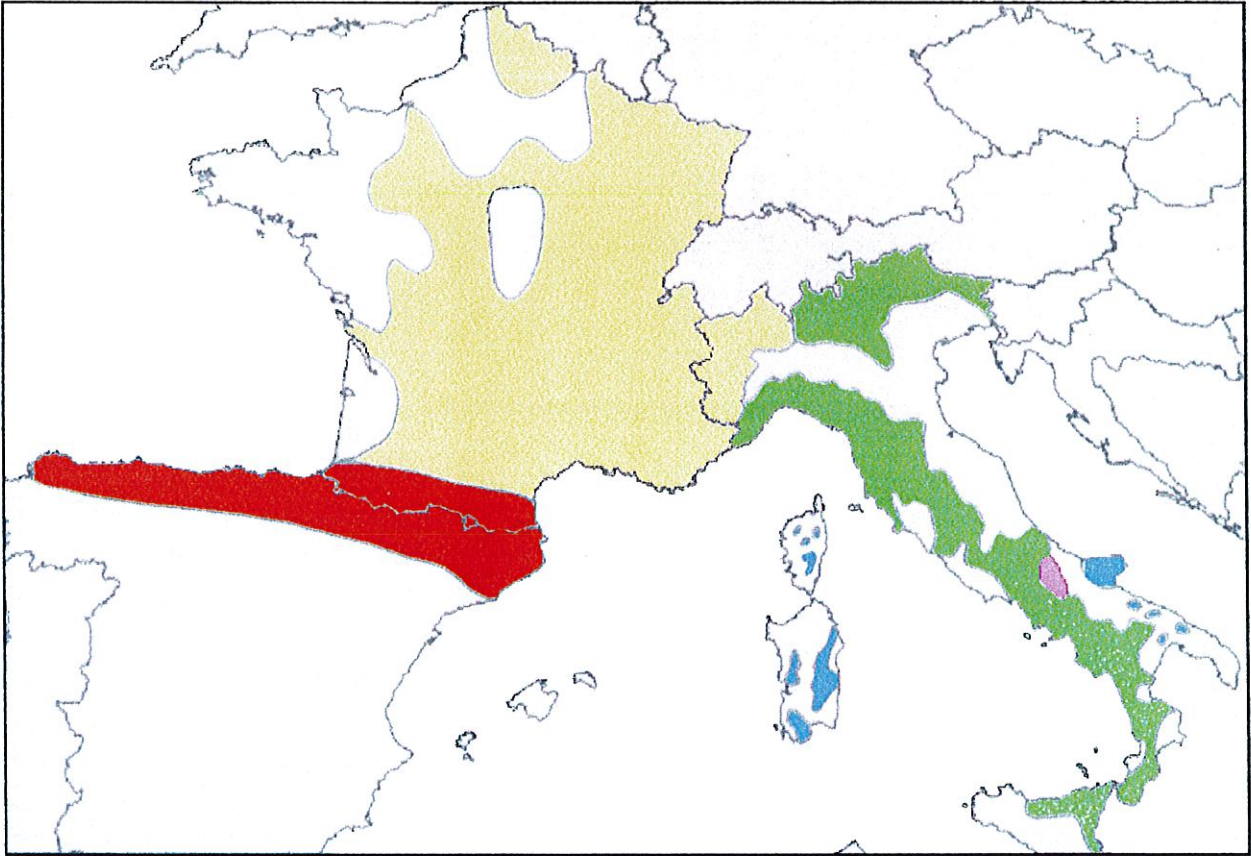
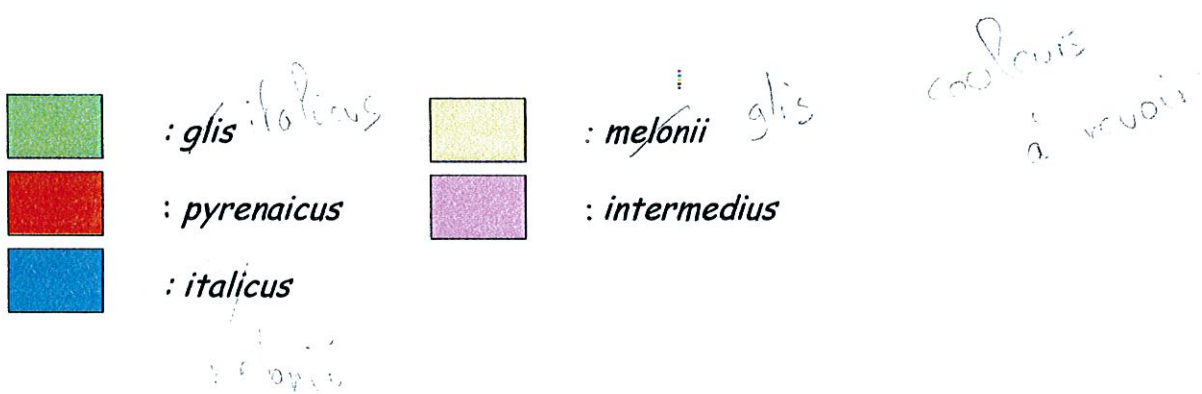


Figure 4.

Répartition des différentes sous espèces de *G. glis* en Europe occidentale.



Le loir en Corse

A ghjira, en langue corse, est surtout connue dans la haute vallée du Taravu, où l'animal est encore chassé pour être consommé par les habitants de Cozzano, Palneca et Zicavo. Ailleurs, soit la tradition de chasse s'est perdue, soit l'animal est méconnu.

Dans l'île, la répartition du loir est cependant mal connue mais il semble qu'il soit inféodé à la hêtraie (SALOTTI, 1984). Une carte de répartition de la hêtraie avec la localisation des observations est présentée en annexe I.

La chasse traditionnelle et ses techniques sont décrites par SALOTTI (1993) : dans la haute vallée du Taravu, l'animal est chassé en début d'automne, vers le mois d'octobre à novembre, juste avant sa rentrée en hibernation. En cette période en effet, le loir s'est suffisamment engraisé pour pouvoir passer l'hiver. La méthode de chasse est simple : le nid dans lequel se trouve l'animal est enfumé à l'aide de mousse séchée, ou plus couramment de nos jours, avec une pastille de soufre. Le loir ainsi asphyxié sort du trou, et est tué par le chasseur qui lui assène un coup de bâton sur la tête.

Cette tradition de chasse, presque inconnue dans le reste de la Corse, aurait été, d'après certains témoignages de chasseurs, importée par les Italiens. En effet, durant l'antiquité déjà, les romains eux-mêmes raffolaient de ce mets délicat (Grzimek B., 1975.)

Il est à signaler que cette chasse, de moins en moins pratiquée de nos jours, ne semble pas avoir d'incidences sur les populations de loir.

Origine du peuplement

L'origine du peuplement actuel n'est pas encore définitivement tranchée. En effet, au Pléistocène moyen, on trouve *Tyrrhenoglis majori* Engesser, 1976 ayant des affinités morphologiques avec *Glis glis* sans que l'on puisse conclure à une filiation entre la forme fossile du Pléistocène et le loir actuel de Corse. De plus, *T. majori* est absent des sites du Pléistocène supérieur. Au Néolithique, on trouve un autre loir fossile dont la position taxonomique n'est pas connue mais sur lequel on peut avancer que son biotope était plus proche de celui du loir actuel, à cause de la proximité de la hêtraie par rapport aux sites alors que *Tyrrhenoglis* semblait inféodé aux milieux arides. La théorie la plus probable propose une disparition sans descendance de *Tyrrhenoglis majori* à la fin du Pléistocène moyen et une introduction involontaire de *Glis glis* par l'homme au Néolithique. Celui-ci, par une courte évolution Holocène aurait donné la sous-espèce *melonii* (Vigne, 1988).

En annexe II, on trouvera un tableau montrant la position chronologique et culturelle des mammifères en Corse.

2.2. SITES D'ETUDE

Dans le cadre d'investigation prévu par l'ONF, le lieu d'étude devait concerner uniquement la forêt domaniale de Sant' Antone. Mais vue l'importance patrimoniale et culturelle du loir dans la forêt et le plateau du Cuscione, il a été décidé d'étendre nos recherches à cette région remarquable.

FORET DOMANIALE DE SANT' ANTONE (Figure 5.)

Elle se situe en Corse du Sud, dans la haute vallée du Taravu, entre 800 et 2040 m d'altitude, au sud du col de Verde sur les communes de Cozzano et Palneca. La vallée a une orientation générale qui s'ouvre vers le sud-ouest.

La surface de la forêt domaniale est de 2316 hectares et 50 ares divisés en trois séries:

Une série de production/protection de 1081,0 hectares.

Une série d'intérêt écologique général de 1229,5 hectares.

Une troisième série, d'intérêt écologique particulier, d'une surface totale de 6 hectares.

La forêt est traversée par de nombreux torrents, ruisseaux et ravines se jetant tous dans le Taravu et formant un réseau hydrographique relativement dense. Le climat y est de type méditerranéen montagnard. La hauteur d'eau annuelle moyenne est estimée à 1200 - 1500 mm; les précipitations se répartissent essentiellement entre le printemps, l'automne et l'hiver, la période estivale étant nettement plus sèche.

La forêt domaniale de Sant'Antone est concernée par deux Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

Les essences forestières dominantes étant :

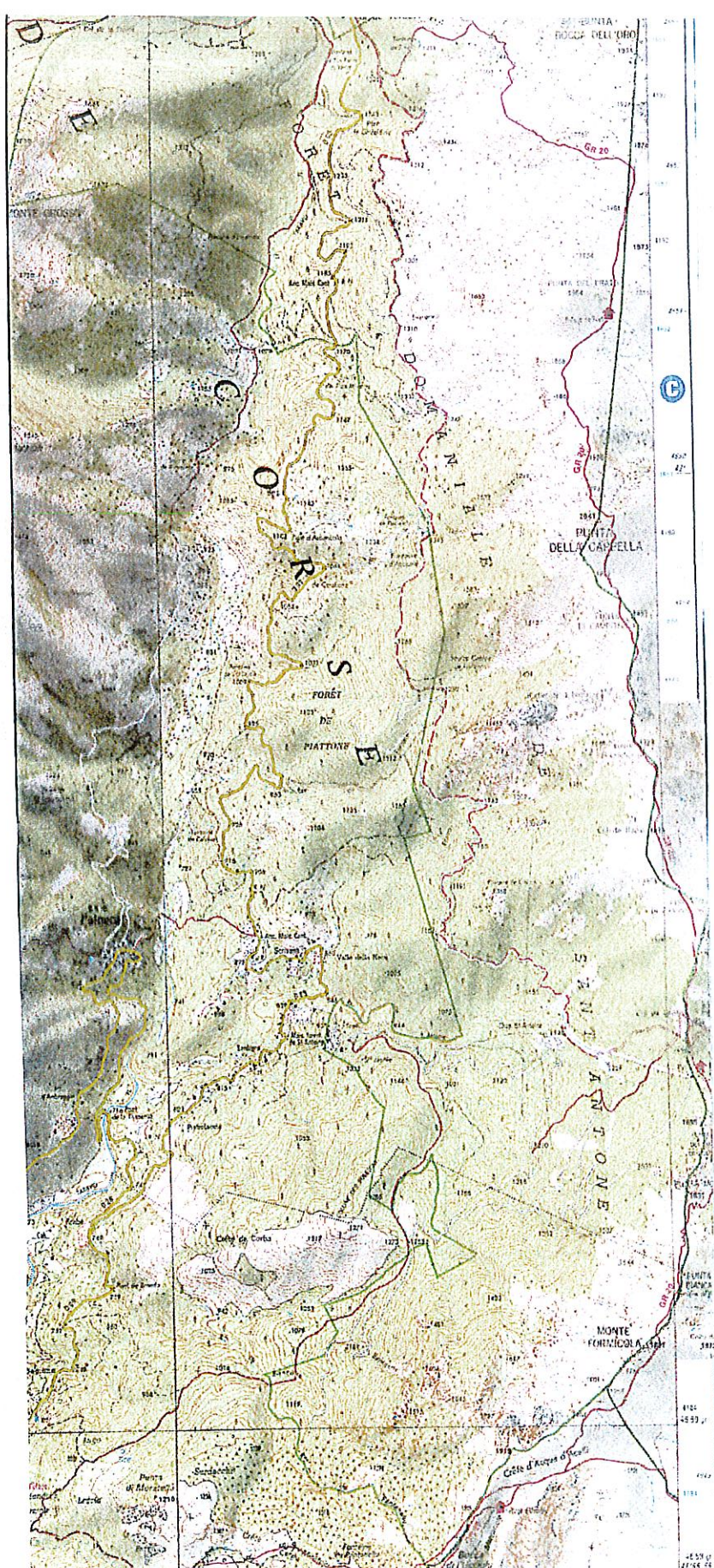


Figure 5.
 Forêt domaniale de Sant-Antone
 D'après carte IGN au 1/25000

-Le Pin laricciu qui couvre une surface de 846 hectares et représente 38 % de la surface boisée.

-Le hêtre, sur 878 hectares, représente 39,5 %. D'une manière générale, il s'agit d'une hêtraie vieillissante. Ses peuplements sont localisés pour la plupart en ripisylve (Figure 6.) où ils forment des corridors, dans les pentes des talwegs, et en altitude.

Il est intéressant de noter la présence de Pin laricciu en mélange dans certains peuplements de la hêtraie.

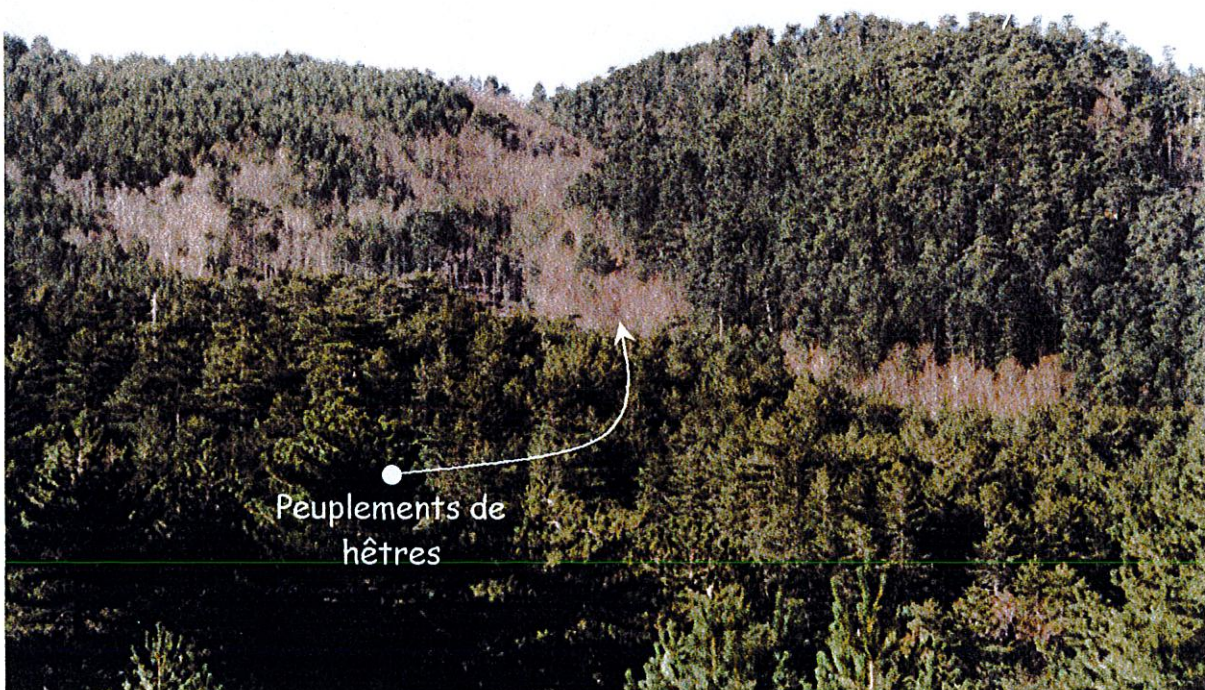


Figure 6.

Forêt domaniale de Sant'Antone.

Peuplements de pin laricio et hêtraie en corridor.

FORET DOMANIALE DU CUSCIONE (Figure 7.)

Située dans le sud de la Corse, en bordure Nord-ouest du plateau du même nom, le plus vaste et le plus original des zones de montagne de la Corse, la forêt domaniale du Cuscione occupe l'étage montagnard entre 1300 et 1630 m et est soumise à un climat de type méditerranéen montagnard.

Sa superficie est de 876 hectares et 80 ares.

La forte pluviométrie (1678 mm/an) favorise la hêtraie dans toute la partie septentrionale du plateau. D'ailleurs, l'essence forestière dominante de cette forêt est le hêtre, qui d'ordinaire, en Corse, se cantonne à l'ubac et qui ici s'étend sur tous les versants ; les autres peuplements (essentiellement résineux) sont disséminés et circonscrits sur de petites surfaces et sont tous issus de plantations de l'ONF.

Toutefois, dans la partie s'étendant sur le plateau (figure 8.), on rencontre une hêtraie vieillissante formant des bosquets et des prébois en mosaïque avec des fruticées naines et des pelouses. De plus la régénération du hêtre y est pratiquement nulle en raison d'une trop forte pression pastorale.

La forêt comporte actuellement une série de production de 617 hectares affectés à la production de bois d'œuvre de sapin, de pin laricciu et de hêtre.

Une deuxième série, de protection, de 261 hectares est destinée à la conservation de la hêtraie actuelle.

Cependant, dans un proche avenir, la totalité de la forêt domaniale sera traitée en série de protection.

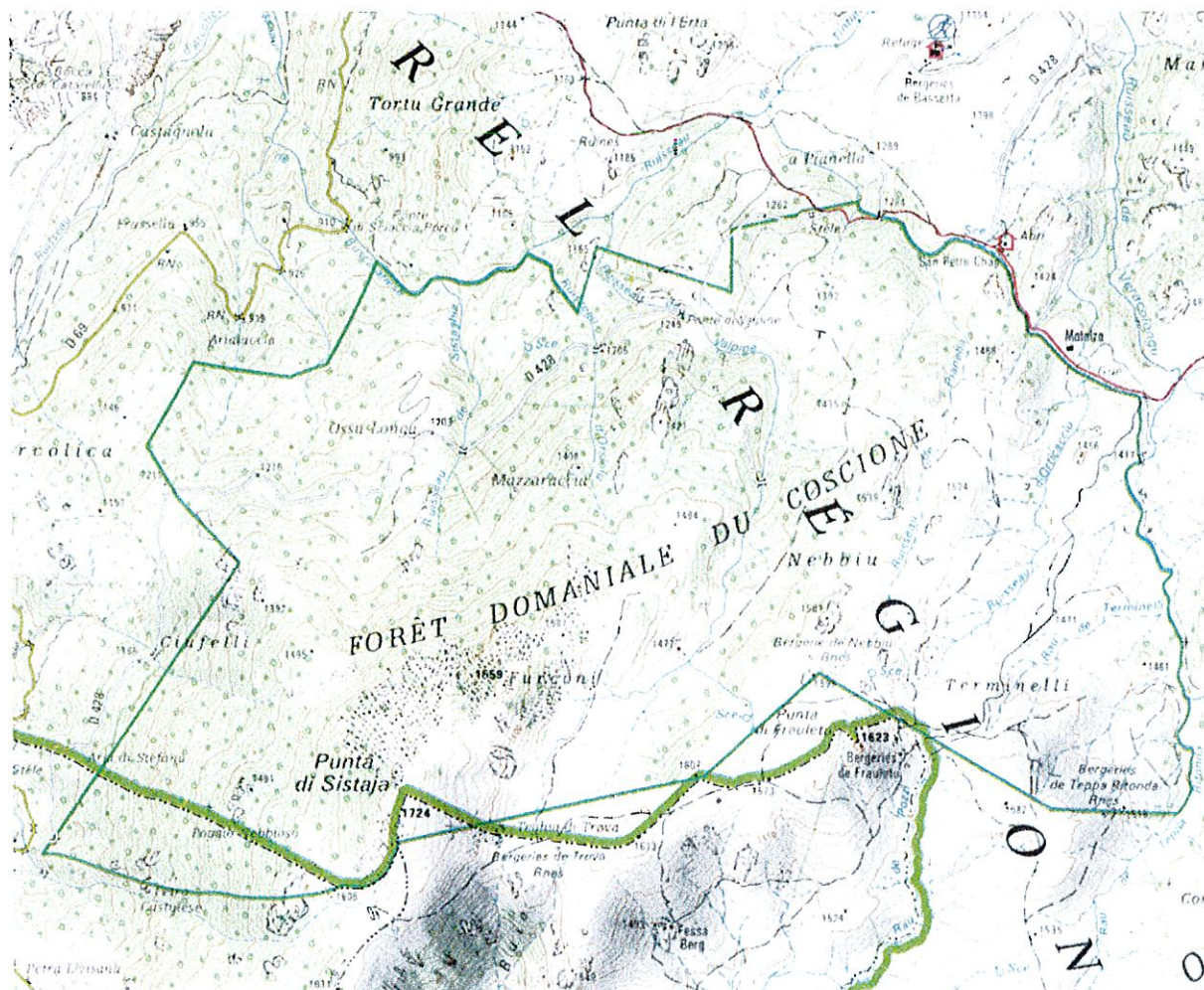


Figure 7.
 Forêt domaniale du Cuscione
 D'après carte IGN au 1/25000

1/25000



Figure 8.

Photographie du plateau du Cuscione

FORET COMMUNALE SOUMISE DE ZICAVO

La forêt communale s'étend sur 3958 hectares dont la plus grande partie, 2300 hectares environ, couvre le nord du plateau du Cuscione. Le peuplement actuel de cette forêt est constitué d'une hêtraie pure où le sous-bois est absent, sauf sur certains secteurs, en bordure ouest du domanial, où l'on est en présence d'une hêtraie supraméditerranéenne en contact avec l'*Ilici-Quercetum ilicis*. C'est surtout cette dernière partie du communal qui a été prospectée. Sur le plateau, entre 1400 et 1500 m, la forêt est très morcelée en raison du déboisement et du pâturage.

3. MATERIEL ET METHODES

3.1. MATERIEL:

Les données concernant la morphologie ont été relevées à l'aide d'un pied à coulisse et d'une balance alimentaire (Figure 9.) après capture des individus.

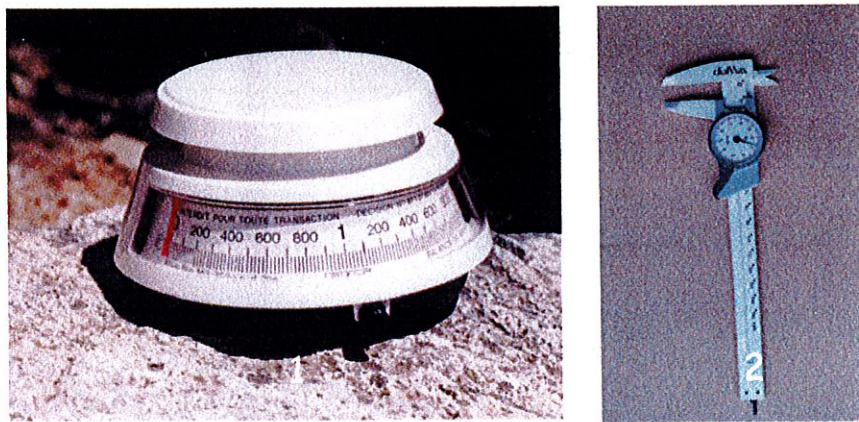


Figure 9.

1-Balance alimentaire. 2-Pied à coulisse.

Pour capturer les animaux vivants, des pièges-cages grillagés ont été utilisés (Figure 10a.).

Ces pièges, non vulnérants, sont constitués d'une planchette de bois supportant un bâti métallique ajouré. Le mouvement d'un crochet, sur lequel est fixé l'appât, déclenche la fermeture de la porte. La longueur minimale nécessaire du piège pour éviter que l'animal ne se blesse la queue est de 30 cm. Une hauteur et une largeur de 10 cm sont suffisantes.

Des pièges-nasse ont également été employés (Figure 10b.). Il s'agit de cages entièrement grillagées, divisées en deux compartiments. L'animal pénètre dans la première antichambre par un goulot et doit franchir une plaque pivotante

pour atteindre les appâts, placés dans le deuxième compartiment. Après son passage, la plaque se relève grâce à un contrepoids, et l'animal se retrouve alors bloqué.

Des fruits frais tels que du melon, des pommes, des poires et des pêches ont servi d'appâts. Du lard fumé et du fromage ont également été utilisés.

De nombreux essais et observations ont montré qu'il était inutile de placer les pièges au sol. En effet, au printemps les loirs trouvent leur nourriture exclusivement dans les arbres, et plus précisément dans les hêtres, où ils ont « le gîte et le couvert ».

Les pièges devaient donc obligatoirement être placés au sein des arbres et de préférence sur des branches de passage. Ainsi du matériel d'escalade (Figure 10c.) a été nécessaire pour évoluer en toute sécurité dans des arbres où, bien souvent, les premières branches se situent à plus de quatre mètres du sol. Les outils de grimpe utilisés sont les suivants :

- Une corde statique d'environ 20 m.
- Un baudrier ou harnais.
- Une poignée de montée (jumard).
- Une poignée de descente (descendeur).
- Des mousquetons.

En ce qui concerne les observations directes, le loir étant un animal nocturne, des torches électriques puissantes se sont avérées suffisantes pour le voir évoluer dans son milieu naturel.

Lorsque les conditions étaient favorables, ses pérégrinations ont été filmées à l'aide d'un caméscope.

Enfin, des bâches de surfaces variées, placées sous des arbres, ont servi à récolter des indices concernant l'activité nocturne.

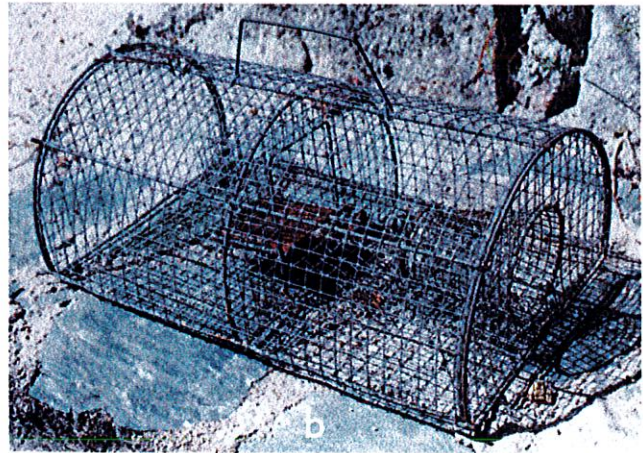
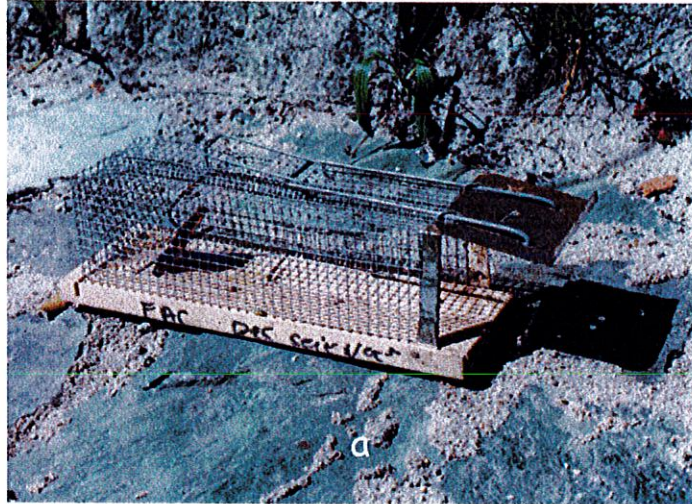


Figure 10.

a- Piège cage. b- Piège nasse grillagé.

c- Matériel de grimpe

3.2. METHODES:

L'obtention de données morphologiques a rendu nécessaire la mise en place d'un protocole de piégeage dont la méthode est décrite ci-après :

➤ Méthode de piégeage :

Le piégeage au sol s'étant avéré inutile, les méthodes de piégeage en ligne et du quadrat (Fons et Saint Girons, 1987) n'ont pas été retenues.

La disposition des pièges dans les arbres (Figure 11.), a été le plus souvent dictée par les seuls indices indirects de présence, et a pu être parfois précisée par observation directe de passages fréquents des animaux sur certaines branches.

Les pièges ont été fixés aux arbres à l'aide de fil de fer.



Figure 11.

Pose des pièges

L'utilisation de fruits frais en guise d'appâts nécessite un remplacement après deux jours maximum.

Les pièges sont amorcés le soir, avant la tombée de la nuit, et sont ensuite relevés le matin. Un soin particulier est pris pour les désamorcer durant la journée, afin d'éviter que d'autres animaux soient pris au piège. En effet, dans un piège-nasse oublié, un troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes koenigi*, Schiebel) a été involontairement capturé.

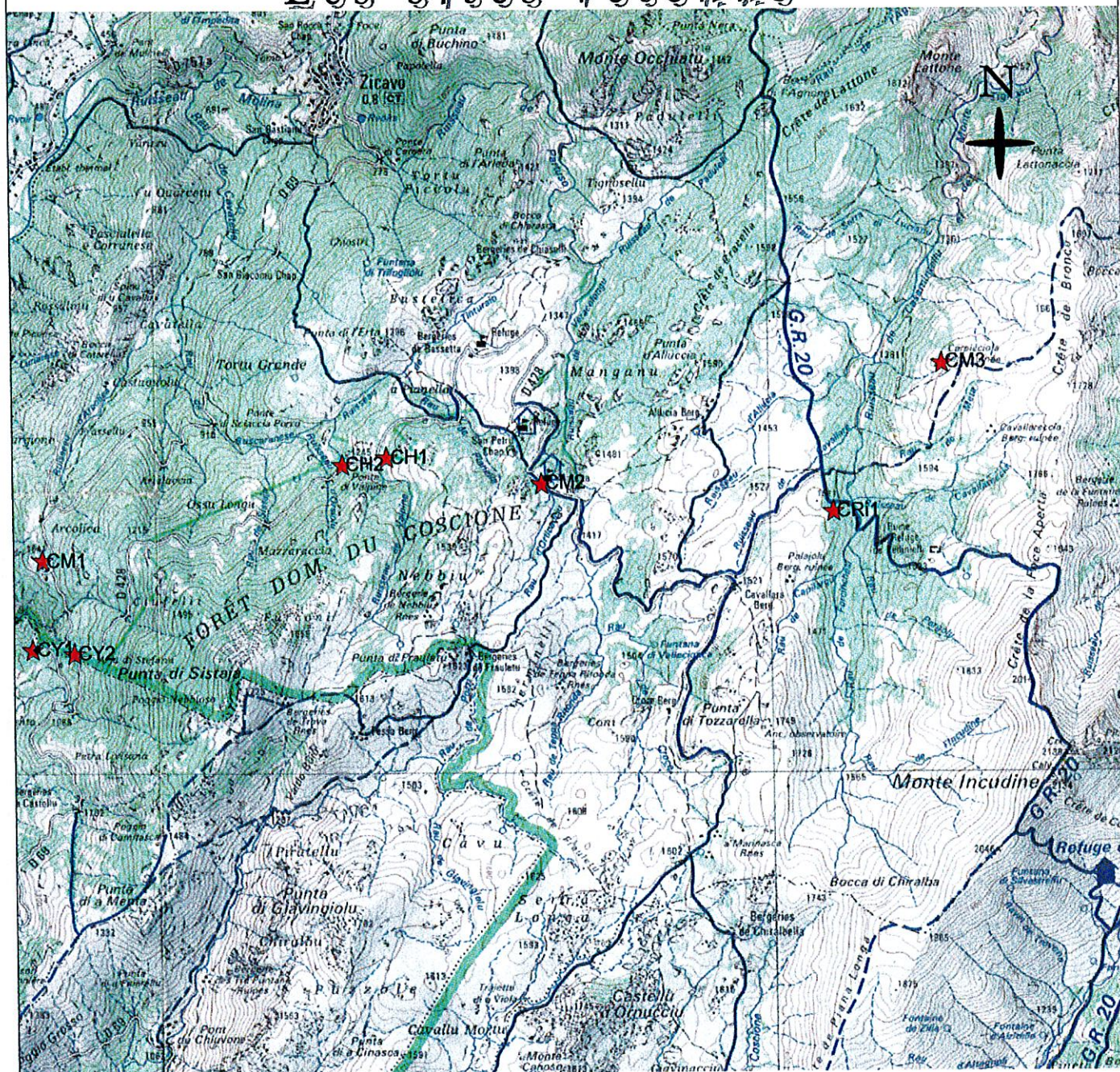
Afin de consigner les caractéristiques de chaque site retenu (annexe III) et les données morphologiques individuelles de chaque animal capturé (annexe IV), des fiches de terrain ont été élaborées.

Dans ces fiches de sites sont reportés :

- La localisation toponymique et le statut : domanial, communal ou privé.
- Les coordonnées Lambert, des informations sur la topographie et l'exposition.
- Le type de milieu, et, le cas échéant, le peuplement forestier et la station.
- Les habitats potentiels.
- Un code site, comportant deux lettres et un chiffre. La première lettre désignant le lieu, et la deuxième l'habitat dominant. Le chiffre correspond au numéro du site.

Les sites retenus concernant le Cuscione sont localisés dans la figure 12. Leurs caractéristiques sont présentées dans le tableau I.

FORÊTS DU CUSCIONE: Les sites retenus



Echelle: 1 cm = 0,0004741 km

ech ≈ 1/54000
↳ 1 cm ≈ 0,54 km

Figure 12.

Tableau I
Principales caractéristiques des sites retenus pour le Cuscione

Sites	CY1	CH1	CY2	CM1	CM2	CM3	CR1	CY2
Statut	Communal soumis	domanial	domanial	privé	communal soumis	Communal	Communal soumis	communal
Peuplement	Chênaie (avec hêtraies et châtaigniers)	Hêtraie (veille réserve)	Futaie de hêtre	-	Fruticée et pelouse	Fruticée et bosquets de hêtre	Hêtraie et aulnaie odorante	Hêtraie supraméditerranéenne
Station	Mésoxérophytique à mésophytique	Mésophytique	Mésoxérophytique	-	Xérophytique à xéromésophytique	Xérophytique à xéromésophytique	Hygrophytique	Mésophytique
Milieu	fermé	fermé	Ouvert	Maison	Habitation, lande et pelouse	Assez ouvert	ripisylve	fermé
Habitats	Rochers, hêtre, châtaigniers, chênes	Rochers, hêtre	Rochers, hêtre	Maison, rochers, chênes	Bergerie, abroutis et fourrés	Rochers, hêtre, bergerie, auline odorant	Rochers, hêtre, auline odorant	Rochers, hêtre, hêtre, chêne
Exposition	NW	W-SW	NW	W	E	W	NW	-
X	561,05	563,95	563,5	560,65	565,41	568,9	568,2	561,51
Y	4174,25	4176,25	4176,1	4175	4176,15	4177	4176,15	4174,18
Z	1020	1315	1180	1025	1407	1610	1430	1100

Dans les fiches descriptives des individus sont notés :

- La date de capture.
- Le code site.
- Le genre et l'espèce.
- Le sexe, le poids et l'âge.
- Les mesures en mm du corps (tête comprise), de la queue, du pied, des oreilles et des vibrisses.

D'autre part, un encreur pour tampons nous a servi à relever les empreintes des pattes.

➤ Méthodes d'observation

Deux types d'observations sont possibles :

Des observations indirectes, consistant à rechercher des traces d'activités et des indices de présence.

Des observations directes, la nuit de préférence. Cependant quelques observations fortuites peuvent se présenter durant la journée, si l'animal se trouve dérangé dans son nid.

Pour finir, afin d'étudier le comportement, nous avons réalisé diverses expériences telles que des présentations de nourriture à l'entrée de trous habités et des « dérangements » de nids.

Quelques individus, placés en captivité pour tenter de corroborer certaines observations faites en milieu naturel, ont été étudiés.

➤ Récolte des faines

Le ramassage des cupules et faines de hêtres s'effectue par la mise en place de bâches sous les arbres. Chaque matin, on compte le nombre de cupules rongées présentes sur la surface de la bâche.

4. RESULTATS

Dans cette partie seront traités séparément les résultats du piégeage, des observations, et ceux concernant la récolte des faines.

4.1. Résultats du piégeage.

Un seul loir adulte a pu être capturé dans un piège-cage.

Quelques jeunes ont cependant pu être capturés dans des pièges-nasses, puis mesurés.

Les mesures morphométriques sont reportées dans le tableau II.

Le tableau III présente les caractères de coloration.

Tableau II.

Caractéristiques morphométriques (en mm) des loirs capturés.

Individus	1	2	3	4	5	6	7
Corps+tête	180	107,9	120,45	128,9	135	122,4	127,5
Queue	150	119,1	130,54	142,6	132,4	125	125
Patte postérieure	31	30,2	30,34	27,5	28	30	29,7
Oreilles	16,5	10,76	10,68	20,5	20,7	20	19,8
Vibrisses	60	52,5	50,47	51,6	-	50,9	-
Poids (g)	140	60	65	-	-	-	-
Sexe	femelle	-	-	-	-	-	-
Age	adulte	juvénile	juvénile	juvénile	juvénile	juvénile	juvénile

Tableau III.

Caractéristiques de coloration des loirs capturés.

Individus	Dos	Ventre	Queue	
			Partie proximale	Partie distale
1	gris	blanc crème	Grise très foncée	grise très foncée
2	gris foncé	blanc crème	grise foncée	noire
3	gris	blanc crème	grise foncée	noire
4	gris	blanc	grise	grise foncée
5	gris foncé	blanc crème	grise foncée	grise très foncée
6	gris foncé	blanc crème	grise très foncée	noire
7	gris foncé	blanc	grise très foncée	grise très foncée

Tous ces individus ont été capturés sur le site CY2 dans la hêtraie supraméditerranéenne vers 1100 m d'altitude.

Ils étaient tous parasités par un Aphaniptère.

Le n°1, a été piégé le premier juin dans un piège-cage Malheureusement, le piège étant de dimension trop réduite (20 cm de long), l'animal s'est coincé la queue lors de la fermeture de la trappe, et est mort pendant la nuit.

Tous les autres individus, piégés entre fin août et le 16 septembre, furent capturés dans les pièges-nasse.

Afin de mieux étudier le comportement alimentaire des rongeurs, quelques jeunes individus ont été gardés en captivité.

Par ailleurs, nous avons pu capturer des mulots sylvestres dans des pièges-cage placés au sol.

Leurs caractéristiques sont présentées dans le tableau IV.

Tableau IV.
Caractéristiques morphométriques (en mm) des mulots capturés

Individus	CM3-1	CM2-1	CM2-2	CM1-1	CM1-2
Sexe	mâle	femelle	mâle	mâle	-
Age	adulte	-	adulte	adulte	-
Poids (g)	-	38	40	40	-
Corps+tête	90	95,8	99,8	105	87
Queue	100	92,9	94,2	105,1	90
Patte postérieure	28	22,9	25,1	23,8	23
Oreille	17	17,1	15,9	15,7	16
Vibrisses	40	28,4	30,8	38,3	21,5

L'individu CM3-1 a été capturé au mois d'août dans des fourrés abrutis en lisière de la hêtraie, vers 1610 m d'altitude, près du site CM3.

Les individus CM2-1 et CM2-2 proviennent du site CM2 (refuge de Matalza) à environ 1400 m d'altitude. Ils ont été capturés vers le milieu du mois de mai dans le refuge.

Les individus CM1-1 et CM1-2 quant à eux proviennent du site CM1 situé à 1025 m d'altitude. Ils ont été capturés respectivement dans les derniers jours d'avril et à la mi mai à proximité directe d'habitations.

4.2. Les observations

Le loir de Corse (*Glis glis melonii*), est un petit animal de 15 à 20 cm de long (tête + corps), avec une queue touffue d'environ 15 cm, aplatie dorso-ventralement (Figure 13.).

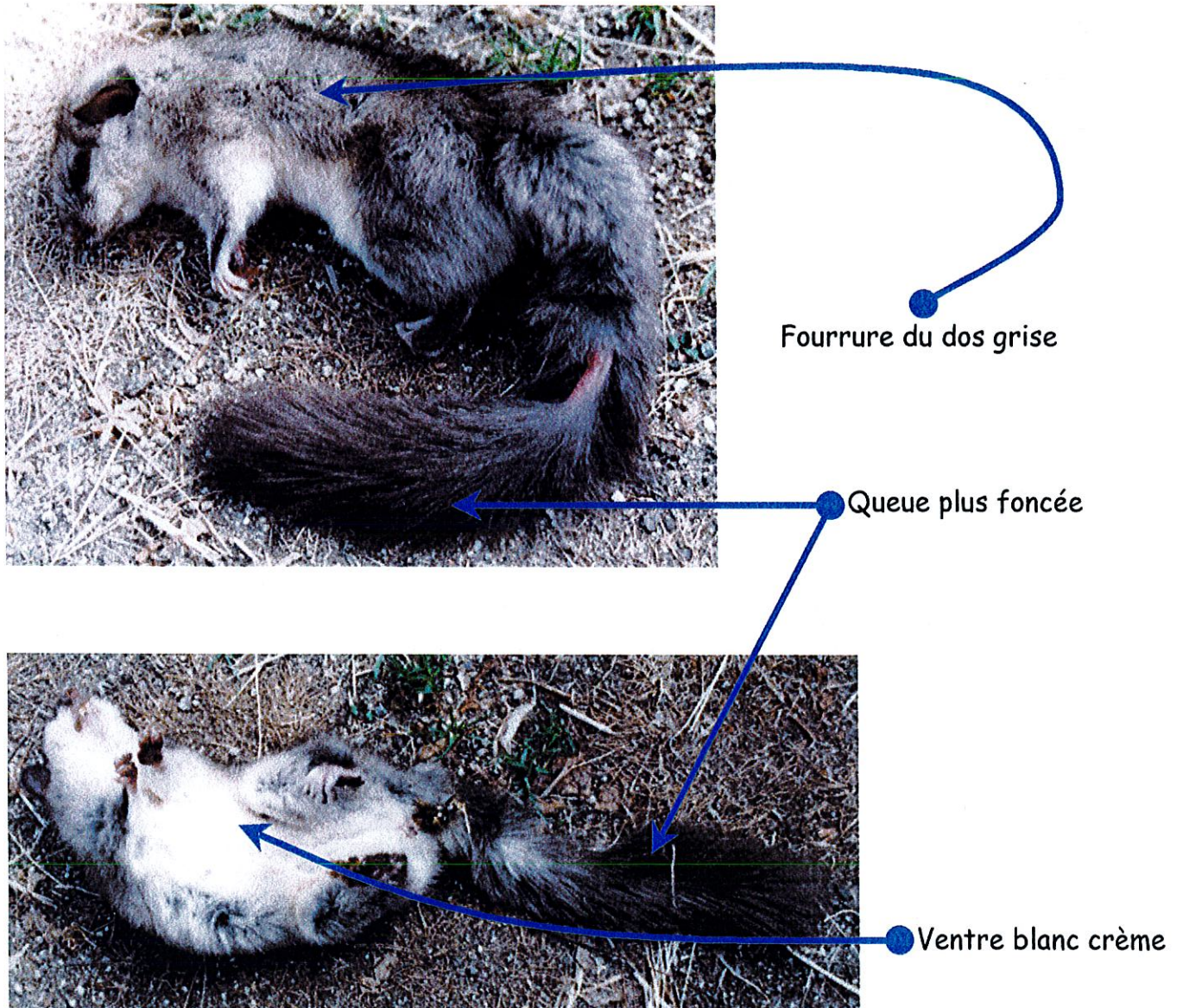


Figure 13.

Glis glis melonii

Sa fourrure est épaisse et douce, d'aspect général gris sur tout le dessus du corps. La queue apparaît nettement plus foncée que le corps, et ce sur

toute sa longueur, sauf dans sa partie proximale inférieure, qui comporte une petite bande crème.

Les poils du dos sont de deux sortes :

Les uns, gris foncé à la base puis gris très clair dans leur partie médiane, deviennent noirs dans la partie terminale.

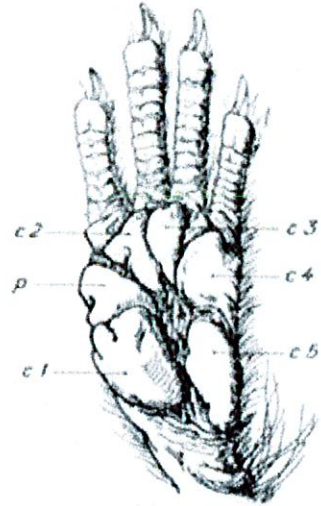
Les autres, légèrement plus longs, sont noirs, devenant progressivement plus clairs vers la base. Le ventre, plus clair, passe du crème au blanc.

Son museau est plus arrondi, plus ramassé que celui des *muridae* (rats, souris...). Il est pourvu de longues vibrisses noires de cinq à six cm de long autour du nez, et de deux autres, plus courtes, sur chaque joue. Ses oreilles sont courtes, arrondies et presque dépourvues de poils avec cependant une bande noire habillant le bord de leur face interne. Ses yeux, noirs et saillants, sont cerclés de poils noirs.

Les pattes, très préhensiles, sont munies de fortes griffes. Quatre doigts à l'avant, les pouces étant atrophiés, et cinq à l'arrière. Les faces palmaires montrent, pour la patte postérieure, deux pelotes plantaires nues et des pelotes carpiennes velues mal définies ; pour la patte antérieure, les pelotes carpiennes semblent absentes (Figures 14. et 15.)



1



2



Figure 14.

1-Pattes antérieures gauches

2-Pattes postérieures

c1 à c6 : callosités palmaires et plantaires.

P : pouce.

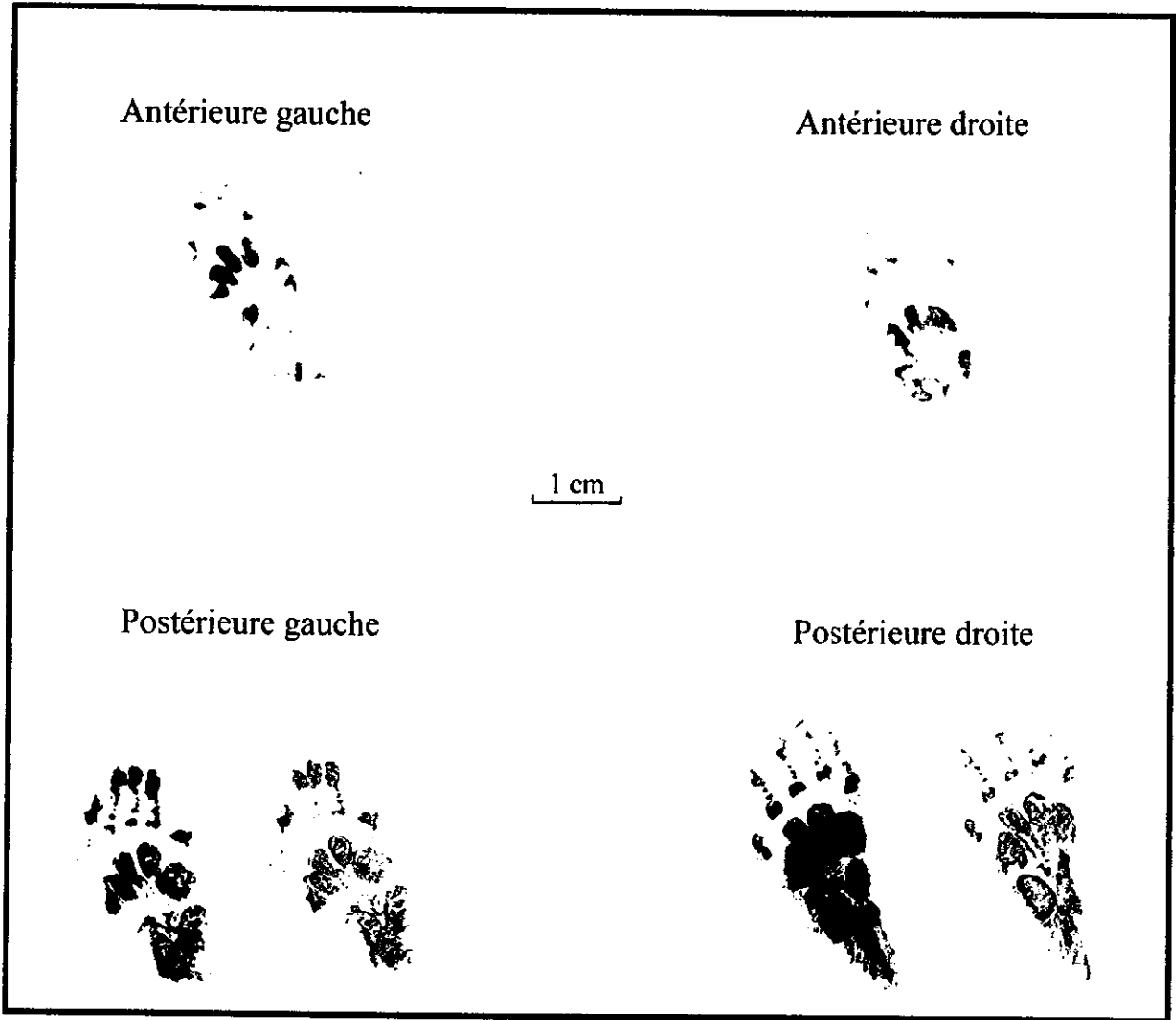


Figure 15.
Empreintes des pattes de *Glis glis melonii*.

4.3. Indices de présence et d'activité :

Dans la hêtraie, le loir vit dans des nids qu'il aménage dans des trous d'arbre. Il trahit sa présence par divers indices laissés au regard de l'observateur.

De nombreuses faines rongées (Figure 16.) jonchent en effet le sol au pied des arbres où l'animal s'est restauré pendant la nuit.



Figure 16.

1-Cupules rongées (x1). 2-Faine rongée (x3).

De même, on peut remarquer la présence de rameaux de feuilles vertes dont la tige est sectionnée en biseau. Ces mêmes rameaux verts sont retrouvés à l'entrée des trous de hêtre leur servant de nid. A partir du mois de juillet (nous n'avons jamais pu l'observer avant), des feuilles de hêtre coupées en V jonchent le sol sous les arbres où se trouvent les loirs (figure 17.).



Figure 17.

Feuilles découpées en v (x 2)

Les nids sont généralement situés au-dessus de 3 ou 4 mètres du sol, rarement plus bas. Il ne semble pas que l'âge ou la taille de l'arbre ait une influence sur le choix du nid : nous avons en effet pu en observer aussi bien dans de vieux arbres possédant un gros tronc que dans de jeunes arbres, au diamètre moindre. Il importe simplement que le trou soit suffisamment grand pour servir de nid à un loir (une dizaine de cm de diamètre au minimum).

Un nid occupé est garni de feuilles vertes, souvent humides, faisant office de litière. Quelques excréments sont présents sur ces feuilles, et parfois même à l'entrée du trou, formant de petits tas (figure 18.).

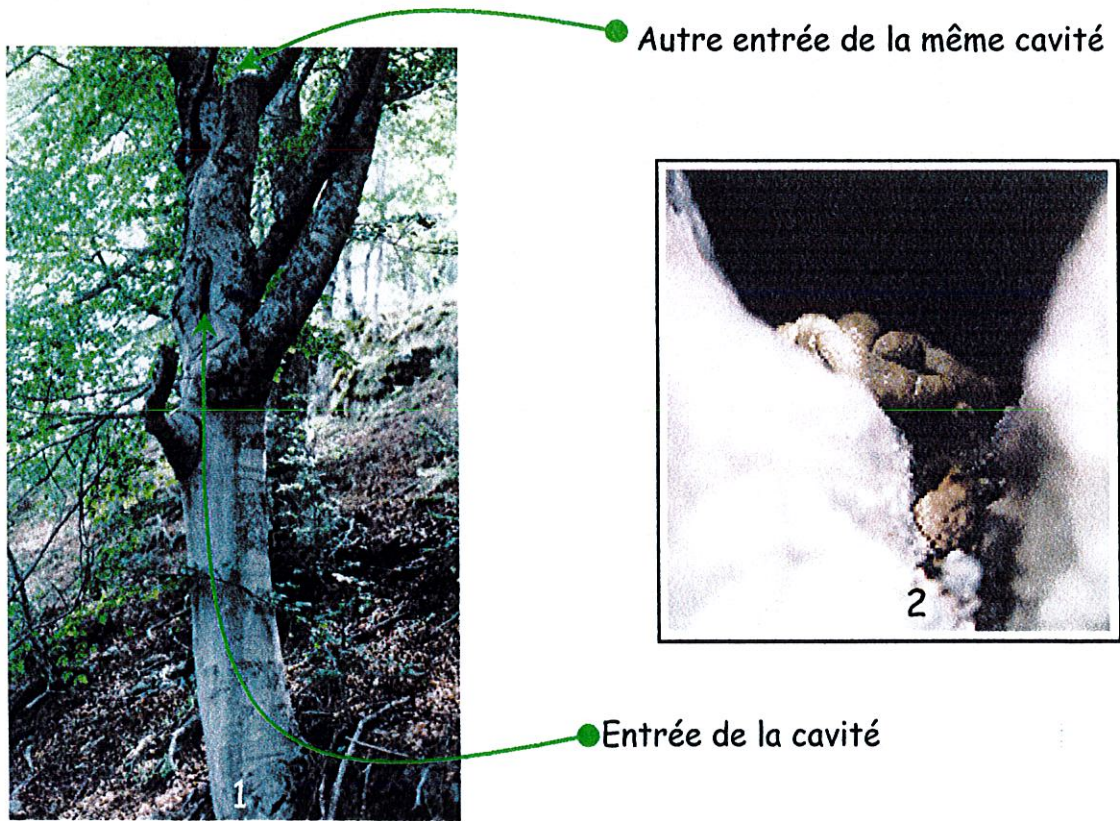


Figure 18.

- 1-Hêtre avec cavité habitée
- 2-Excréments frais à l'entrée d'un trou.

Parfois, quelques orifices ont leurs rebords rongés (Figure 19a.). Il semblerait en effet que le loir agrandisse l'entrée de son nid si celle-ci est trop étroite. C'est alors une preuve indéniable de la présence de l'animal dans le nid.

Nous avons pu étudier un arbre, arraché par le vent, et comportant deux orifices où le loir aurait pu établir son nid. La hauteur totale de l'arbre était d'environ 17 m, pour un diamètre de tronc d'approximativement 37 cm à 1 m 30 du sol. Dans le branchage, des poils ont été trouvés, et par endroits, l'écorce semblait rongée (figure 19b.).



Figure 19.

1-Orifice d'une cavité au rebord rongé.

2- Schéma de l'écorce rongée (x1).

Le premier trou, se trouvant à quatre mètres du sol, ne semblait pas être un nid. Par contre, le second, situé à 9,40 m du sol, comportait des excréments et des poils. Ce trou, avec une ouverture de 9 à 10 cm de hauteur et 3 à 4 cm de largeur, consistait en une cavité de 10 cm de diamètre, occupant en partie la ^{moëlle} (figure 20.).

IL est à signaler que la plupart des nids que nous avons rencontrés au cours de notre étude présentaient plusieurs sorties. Cela permet en effet au rongeur de pouvoir s'enfuir si un quelconque prédateur tente de pénétrer chez lui.

Toujours en ce qui concerne les indices de présence du loir, on peut ajouter les pelotes de rejection (annexe V) laissées par les rapaces nocturnes ; ne pouvant en effet digérer les os et les poils de leurs proies, ils les rejettent sous forme de petites pelotes, caractéristiques d'une espèce à l'autre. Le fait d'y trouver des os intacts permet d'identifier la proie avec certitude.

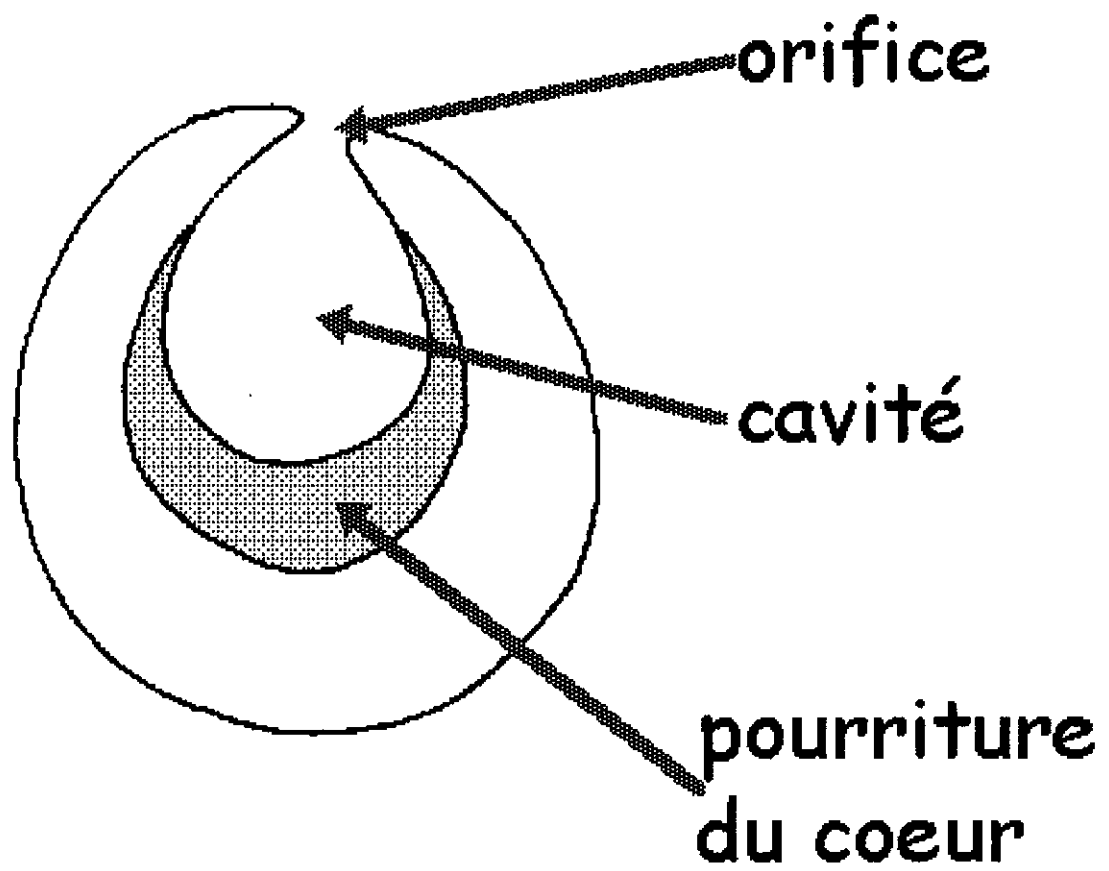


Figure 20.

Schéma d'une cavité occupée par un loir.

Coupe transversale (x 1/3).

4.4. Les sens

L'activité nocturne du loir le met à l'abri de la plupart des prédateurs diurnes (rapaces...). Mais pour pouvoir se déplacer et chercher sa nourriture dans l'obscurité, il a dû adapter l'ensemble de ses sens :

- la vue tout d'abord : comme chez tous les animaux nocturnes, les yeux sont gros, afin de pouvoir capter le maximum de lumière. Malgré cela, tout laisse à penser que le loir possède une vue très médiocre ; cela a pu être observé chez les jeunes individus gardés en captivité : ils semblent en effet être surtout sensible aux variations d'intensité lumineuse et aux mouvements.

- l'ouïe : les grandes oreilles laissent supposer que l'animal entend très bien. Elles sont toujours en mouvement, à l'écoute du moindre bruit suspect.

- l'odorat : de même que la plupart des mammifères, c'est un sens très développé chez le rongeur. Il lui sert notamment à trouver sa nourriture dans l'obscurité.

- le toucher : les vibrisses (ou « moustaches »), jouent un rôle essentiel, principalement dans les divers déplacements de l'animal. Mais il est à noter que les pattes sont également très utilisées par le rongeur, pour ses déplacements tout d'abord, mais aussi pour saisir la nourriture, avec les pattes avant, et pour se suspendre aux branches, avec les pattes arrières.

4.5. Activités nocturnes

Le loir gris passe l'essentiel de la journée à dormir. Ce n'est qu'à la tombée de la nuit, au crépuscule, qu'il sort de son nid. Et c'est à partir de cet instant que l'on peut commencer à suivre ses pérégrinations dans les hautes branches des hêtres. Il suffit pour cela d'écouter le feuillage bruire, et les restes de faines

grignotées tomber au sol. On peut même entendre l'animal manger, voire parfois ronger l'écorce. Lorsque les cupules sont encore tendres, le loir les ronge par la base afin de grignoter les faines, sans les extraire. Par contre, quand les cupules commencent à durcir, elles sont sectionnées en deux, afin d'en récupérer les graines.

Dès le début de l'automne, dans la hêtraie supraméditerranéenne, il trouve une provende supplémentaire dans les glands de chêne (Figure 21.).

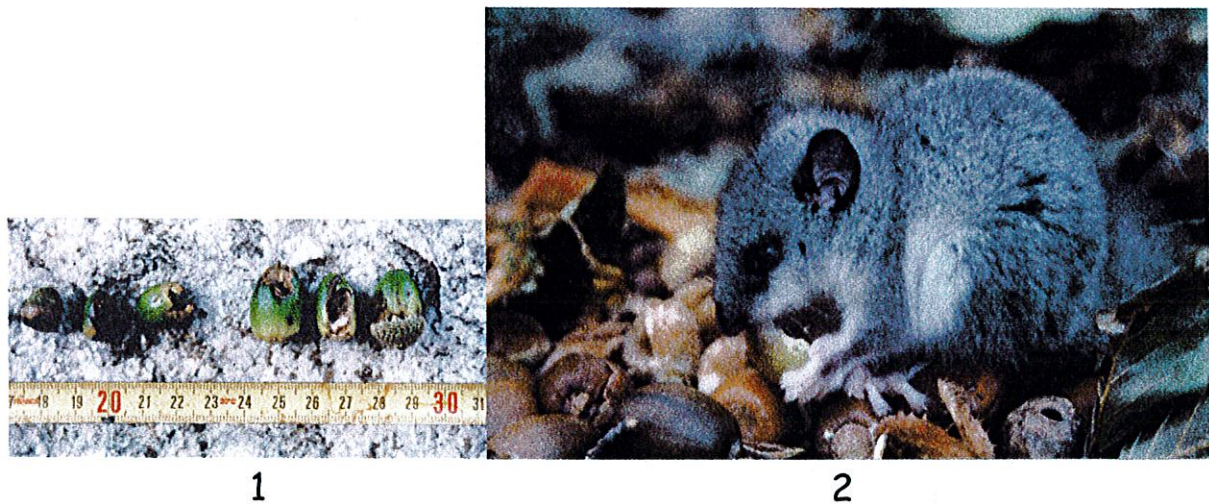


Figure 21.
1-glands de *Quercus ilex* rongés. 2-Loir rongant un gland.

Quand ils ne sont pas occupés à se restaurer, les loirs, immobiles sur les branches ou à la sortie de leur trou, émettent des cris.

Le cri le plus fréquemment entendu se résume en un long couinement saccadé (parfois durant plus d'un quart d'heure) « couiii, kikikikikiki, couiii... », audible à plusieurs dizaines de mètres, et pouvant varier en intensité et en durée.

On distingue un autre cri, moins frénétique et moins soutenu, composé de deux ou trois « couiii » successifs.

Les déplacements du loir dans les arbres sont rapides, et effectués avec une grande agilité. L'animal peut en effet très facilement passer d'arbre en arbre, en effectuant des bonds de plus d'un mètre.

La paroi, pourtant lisse, des hêtres, ne lui pose aucun problème quant à ses déplacements: ses pattes sont en effet munies de fortes griffes, et ses pelotes plantaires possèdent des glandes qui sécrètent une substance collante (Grzimek, 1975), facilitant les déplacements. Nous avons également pu constater à plusieurs reprises que lorsque le loir, campé sur une branche sur ses pattes arrières, tient une faine dans ses pattes avant, sa queue lui sert de contrepoids.

Le loir ne descend que très rarement sur le sol. Sa nourriture principale, les faines (Figure 22.), se trouvant sur les arbres, il n'a en effet aucune raison de s'aventurer par terre, ou de nombreux prédateurs l'attendraient.

Le loir, surpris dans ses activités de noctambule par nos lampes-torche, s'arrête un instant et regarde dans notre direction. Ses oreilles, sans cesse en mouvement, nous montrent qu'il est à l'écoute du moindre bruit suspect.



Figure 22.

Loir rongeant une cupule.

4.6. Résultats de la récolte

Les caractéristiques de chaque arbre où les bâches avaient été placées sont consignées dans le tableau V.

Le tableau VI présente le résultat du comptage des cupules ramassées sur les surfaces de récolte.

Tableau V.

Caractéristiques des arbres de récolte.

Sites	Cri1	CH2	CH1	CH1
Hauteur de l'arbre (m)	16	25	16	26
Diamètre de l'arbre (cm)	46	45	50	60
Surface du houppier (m ²)	67	18,6	13,95	8,68
Surface de récolte (m ²)	16,75	9,3	9,3	4,34
Altitude (m)	1465	1230	1315	1300

Les sites sont ceux situés dans la figure 12.

Tableau VI

Résultats du comptage

		CRi1	CH2	CH1	CH1
*Nbre moyen sur la surface de récolte	Cupules rongées	303,3	51,75	43	110
	Cupules pleines rongées	0	7	0	0
	Cupules pleines	0	9,75	0	0
Nbre moyen au m ²	Cupules rongées	18,11	5,56	4,62	25,35
	Cupules pleines rongées	0	0,75	0	0
	Cupules pleines	0	1,05	0	0

*Il s'agit du nombre moyen par nuit.

5. DISCUSSION

Une comparaison (Tableau VII.) des données du Loir de France continentale et de Sardaigne (annexe VI), avec celles de Corse, montre que ces dernières sont de dimensions plus grandes (Salotti, 1984).

De plus, la coloration de la queue, « plus foncée que le corps », avec l'extrémité distale « encore progressivement plus foncée (gris anthracite, noire ou châtain très foncé) » (Salotti, 1984), plaide en faveur d'une distinction d'avec les populations sardes, qui n'ont que l'extrémité de la queue noire, et tendrait à rapprocher les populations de Corse de celles de l'Italie continentale (*Glis glis italicus*), qui ont une queue « plus foncée que le corps dans son ensemble », et qui est « noire dans sa moitié distale » (Saint Girons, 1973).

Dans le cas de nos observations (Tableau III), on remarque que seuls l'adulte et un juvénile (individus 1 et 7) présentaient une queue plus foncée que le corps dans son ensemble. Tous les autres individus, juvéniles, avaient la queue plus foncée seulement dans la partie distale.

Ainsi, il semblerait que la coloration plus foncée sur l'ensemble de la queue s'acquiert progressivement avec l'âge.

Tableau VII.

Comparaison des mesures des différentes sous-espèces de *Glis glis* (en mm)

	<i>glis</i>	<i>intermedius</i>	<i>melonii</i> (Sardaigne)	Corse (mâles) nombre=11	Corse (femelle) nombre=1
Tête+corps	133-176	130-210	154-184	165-200	180
Queue	110-148	110-155	134-153	120-153	150
ped	23-32	25-34	29-32	25-30	31

Dans les sites étudiés, et en tout cas au mois de mai, le loir semble restreindre son territoire à la hêtraie (SALOTTI, 1984).

En effet, aucun indice de présence et d'activité n'a pu être décelé dans d'autres biotopes tels que les chênaies pures, pinèdes ou châtaigneraies, et ce malgré nos recherches.

Cela peut s'expliquer par le fait qu'au printemps et en été, les chênes et les châtaigniers ne fructifient pas, les loirs ne peuvent y trouver de quoi se nourrir.

idem pour
les hêtres

Cependant nous avons vu qu'à l'automne ils se nourrissent de glands de *Quercus ilex* et *Q. pubescens* dans la frange basse de la hêtraie, en contact avec l'*Ilici-quercetum ilicis*.

En ce qui concerne les forêts de pin laricciu, l'absence d'abris tels que les trous dans les troncs et le couvert forestier moindre, semblent être des facteurs limitant pour l'implantation du loir dans ce type de milieu. De plus, on notera que ces pinèdes constituent des milieux plus secs que les forêts caducifoliées suscitées. De fait au cours de nos observations nous n'avons jamais pu observer de loirs dans les pinèdes pures, même lorsqu'elles sont en petits bosquets dans la hêtraie comme c'est le cas parfois en forêt domaniale du Cuscione. De même, quand hêtres et pins sont en mélange (forêt domaniale de Sant'Antone), ils ne fréquentent les pins que pour se déplacer vers d'autres hêtres. Ainsi, dans ces milieux en mélange, le loir est beaucoup moins abondant que dans les hêtraies pures et la hêtraie supraméditerranéenne en mélange avec les chênes.

En ce qui concerne le régime alimentaire, les résultats de nos observations laissent à penser qu'au sortir de l'hibernation, dans la hêtraie, les loirs se nourrissent de bourgeons de hêtre, puis de faines. Cependant, les expériences réalisées nous ont montré que si l'occasion se présentait, ils ne dédaignaient pas

la viande, les fruits et le fromage. De plus, en captivité, un loir a accepté de manger un gastéropode .

On peut en conclure que, comme sur le continent européen (Saint Girons, 1973), le loir de Corse peut varier son menu avec des insectes ou autres invertébrés.

Au niveau de la consommation des faines de hêtre, on voit grâce à la récolte des cupules (Tableau VI) que ce nombre varie selon la production des arbres. Le nombre moyen le plus élevé de cupules rongées au m² au cours d'une nuit est de 25,35. Soit une consommation de plus de 50 faines au m² et par nuit.

Si l'on s'intéresse aux prédateurs, on constate que très peu d'animaux en Corse sont susceptibles de présenter un réel danger pour le loir (SALOTTI , 1984):

- le chat sauvage (*Felis sylvestris lybica*):

De plus en plus rare dans nos montagnes, il ne représente donc plus un gros danger pour le rongeur.

- le renard (*Vulpes vulpes ichnusae*):

Le loir étant essentiellement arboricole, il lui est difficile de l'attraper. Malgré cela, il peut effectuer une prédation sur les jeunes tombés du nid, ou, à la fin de l'été, sur les adultes descendus manger les faines tombées au sol.

- la belette (*Mustela nivalis*):

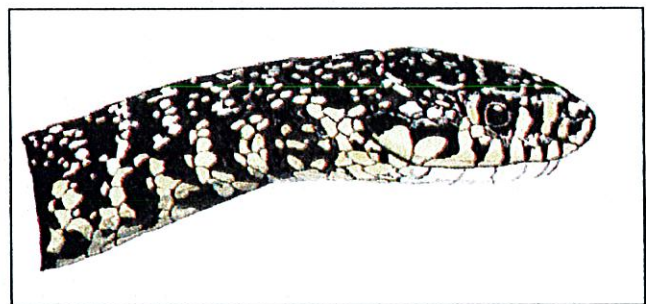
Elle semble la plus apte à s'attaquer au loir, en raison, entre autres, de ses capacités à grimper aux arbres et à se faufiler dans les petites cavités.

- la chouette effraie (*Tyto alba*):

C'est avec le hibou moyen-duc (voir ci-dessous) le seul rapace de Corse à pouvoir présenter un danger pour le loir. Seulement, son aire de répartition sur l'île semble cantonnée à des altitudes inférieures. De plus, l'effraie préfère chasser en milieu découvert, ce qui est loin d'être le cas de la hêtraie. Le hibou petit-duc (*Otus scops*) et la chouette chevêche (*Athena noctua*) se contentent quant à eux de chasser des proies plus petites, tel que des invertébrés. Pour finir, il est logique que les rapaces diurnes ne présentent pas de danger pour le loir, encore une fois en raison de son activité nocturne.

- la couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*):

Elle aussi est capable de monter aux arbres. Mais elle ne semble pas en mesure de s'attaquer au loir : trop gros, trop agile. Malgré cela, elle peut présenter un danger pour les petits au nid, sans défense. Si toutefois cette prédation existe, elle doit être, tout comme celle du renard, très occasionnelle.



2

Figure 23.

1-Coluber viridiflavus rampant sur un hêtre.

2-Coluber viridiflavus : détail de la tête.

- Le Hibou moyen-duc (*Asio otus*) :

Signalé comme nicheur dans la hêtraie du plateau du Cuscione (Patrimonio, 1989), c'est le seul rapace nocturne présent en Corse susceptible de se nourrir de loirs (avec peut être la chouette effraie).

En effet, les pelotes de rejection récoltées sur le plateau aux alentours des bergeries de Carpicciola appartiennent à cette espèce.

Ces pelotes (figure 24.) contenaient des restes osseux de loirs dont des mandibules inférieures (figure 25.).

Les sites de récolte ainsi que les caractéristiques des pelotes trouvées sont décrits en annexe V.



Figure 24.

Pelote n°1 de Hibou moyen-duc



Figure 25.

Pelote n°2 de Hibou moyen-duc

D'après Salotti (1984), le fait que le loir soit cantonné à la hêtraie s'explique par des phénomènes de compétition. En effet le rat noir, très abondant en corse, mais ne dépassant pas les 1000 m d'altitude, empêcherait le loir d'occuper d'autres biotopes. Le lérot, occupant une tranche altitudinale plus vaste (200 à 2100 m), serait présent dans le haut Taravu mais fréquenterait surtout les refuges ; il n'entrerait donc pas en compétition avec le loir.

De plus, le résultat de nos piégeages montrent que le mulot sylvestre occupe la tranche altitudinale du loir car nous l'avons capturé entre 1000 m et 1600 m. Cependant c'était à chaque fois à proximité d'habitations où le loir semble absent.

6.CONCLUSION

Au cours de cette étude, des conditions météorologiques déplorables pour la saison ont tout d'abord retardé les observations et la mise en place d'un protocole de piégeage adéquat. En effet, des conditions hivernales ayant perduré jusqu'au début du mois de mai, la sortie d'hibernation du loir ne s'est effectuée, d'après nos observations, qu'aux alentours du 10 de ce même mois.

Ainsi durant tout le mois d'avril et le début du mois de mai, nous avons prospecté la forêt à la recherche d'indices et de nids potentiels. Aucun abri d'hibernation n'a d'ailleurs pu être trouvé avec certitude.

Malgré tout, on peut dire que depuis sa sortie d'hibernation, les indices trouvés partout dans la hêtraie et les nombreuses observations nocturnes montrent que le loir semble abondant dans ce milieu. En contre partie, il est totalement absent des peuplements de pin laricio et beaucoup moins présent lorsque pins et hêtres sont en mélange. De même, les milieux ouverts tels que les fruticées et les pelouses ne sont pas fréquentées.

Malgré la faible pression de prédation, le facteur limitant la surpopulation semble être la disponibilité des nids au sein des arbres(et peut être autrefois la chasse traditionnelle pratiquée dans la région). De plus, son extension à d'autres biotopes, pourrait être empêchée par l'absence d'abris et de nourriture dans les milieux ouverts, et la compétition interspécifique avec le rat noir.

Le loir de Corse semble donc bien inféodé à la hêtraie (en tous cas au sein des sites prospectés) .

Concernant les impacts sur le milieu, il semble qu'ils soient insignifiants malgré la consommation de faines durant toute la saison d'activité, et la consommation de bourgeons au sortir de l'hibernation. Il en est de même pour le

*
Non

prélèvements de rameaux feuillés servant à la confection du nid. La présence du loir dans la hêtraie ne représente donc pas un danger pour ce milieu.

Enfin, certains de nos résultats laissent à penser que la situation taxonomique des populations corses du loir reste à confirmer. Cela même si la plupart des auteurs admettent qu'il s'agit de la sous-espèce *melonii*.

En effet, cette sous-espèce décrite de Sardaigne semble différer quelque peu d'un point de vue morphologique par rapport aux individus corses étudiés. A savoir que ces derniers apparaissent de plus grande taille, et que leur queue est plus foncée dans son ensemble, tout au moins à l'âge adulte. Sur ce point, seule une étude génétique serait en mesure de trancher définitivement la question.

Afin de compléter cette étude, il serait intéressant de pouvoir effectuer une ou des campagnes de piégeage systématique sur plusieurs saisons d'activité pour tenter d'évaluer avec une relative précision les effectifs de ce rongeur dans son milieu.

Une mise en place d'une campagne de récolte des faines, également sur plusieurs saisons, permettrait quant à elle de quantifier plus précisément l'impact du loir sur les fainées.

* On ne peut considérer que l'impact sur le milieu est toujours insignifiant.

En effet, le niveau de consommation des faines est loin d'être négligeable par rapport à la production.

IP peut donc en résulter des conséquences négatives sur l'importance (et donc la facilité) de la régénération naturelle.

Commentaires

La présente étude n'a pas permis d'obtenir des résultats chiffrés sur les niveaux de population du Loir dans la haute vallée du Taravo : les conditions hivernales prolongées jusqu'au mois de mai 1999 ainsi que la difficulté de piégeage de ce rongeur ont quelque peu contrarié le déroulement de l'étude.

Elle aboutit à définir néanmoins des indicateurs de présence du Loir dans les hêtraies : formes des feuilles de hêtre et des cupules consommées. Cette étude pourrait donc dans un cadre élargi permettre de définir l'aire d'extension de cette espèce sur l'île.

Il est à noter que la conclusion concernant l'impact du Loir sur le milieu est un peu hâtive : une simple comparaison des résultats des comptages de cupules consommées (**5 à 25 cupules rongées par m² par nuit**) avec les résultats des comptages de cupules produites annuellement (**82 à 350 cupules produites par m² par an**, selon les types de station et l'importance de la faînée d'après « le Hêtre » publié par l'INRA en 1981) montre l'incidence non négligeable de cette espèce sur des hêtraies déjà sénescents, abondamment parcourues par le bétail qui se charge de consommer les faînes parvenues au sol ainsi que les semis. Ces résultats sont à comparer avec les résultats des études de Le Louarn en forêt de Fontainebleau : 30 à 35 % des faînes viables consommées par les rongeurs (« Le Hêtre », INRA, 1981).

BIBLIOGRAPHIE

BANG P., DAHLSTRÖM P., 1977. *Guide des traces d'animaux*. Collection Les guides du naturaliste. Editions Delachaux et Niestlé. Neuchâtel. 240 p.

BEAUMONT A., CASSIER P., 1970. *Travaux Pratiques de biologie animale. Zoologie, embryologie, histologie*. Tome 2. Editions Dunod université. 472 p.

DIDIER R., RODE P., 1935. *Les Mammifères de France. Archives d'Histoire Naturelle*. Edition de la Société Nationale d'Acclimatation de France. Paris.

FONS R., SAINT GIRONS M.-C., 1986. *Le piégeage des petits mammifères. Première partie, appâts et types de pièges*. *In Arvicola*. III (2). 63-67.

FONS R., SAINT GIRONS M.-C., 1987. *Le piégeage des petits mammifères. Deuxième partie, disposition des pièges*. *In Arvicola*. IV (1). 23-27.

GAËTAN S., 1995. *Etude de stations de végétation sur le plateau du Cuscione. Commune de Zicavo (Corse du sud). Mém. D.E.S.S. «Ecosystèmes méditerranéens»*. Université de Corse. 41 p.

GRZIMEK B., 1975. *Le monde animal en 13 volumes. Tome XI. Encyclopédie de la vie des bêtes*. Editions Stauffacher S.A. Zurich. 611 p.

MORATI J.C., 1997. Topi, topi, topi... pulenda e porri ou quelques éléments de subsistance en Corse rurale d'hier. Editions Jeanne Laffitte. 217 p.

OFFICE NATIONAL DES FORETS, 1999. Forêt domaniale de Sant'Antone. Révision d'aménagement forestier (1998 - 2012). Division d'Ajaccio.

ORSINI P., 1987. Les rongeurs. *In* Les mammifères en Corse, espèces éteintes et actuelles. Edition du Parc Naturel Régional de Corse. Ajaccio 96-114.

PATRIMONIO O., RICHARD L., 1989. Le plateau du Cuscione : Propositions de gestion et d'aménagement. Parc Naturel Régional de la Corse.

RIEUTORT M., 1990. Physiologie animale. ABREGES. Tome 2 : Les grandes fonctions. Edition Masson. 281 p.

SAINT GIRONS M.-C., 1973. Les Mammifères de France et du Bénélux (faune marine exceptée). Doin éditeurs. Paris. 481 p.

SALOTTI M., 1983. Atlante regionale di i mammiferi salvatichi di Corsica : Contribution à l'Atlas National des Mammifères. Délégation à l'architecture et à l'environnement, région Corse. C.R.D.P. Ajaccio.

SALOTTI M., 1984. *A Ghjira* ou le Loir en Corse. *Le courrier de la Nature*, 89. 31-35.

SALOTTI M., 1993. La chasse au loir. *In* Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de Corse. CXII^{ème} année. Fascicule n°663.

TESSIER DU CROS E., LE TACON F., NEVEU G., 1981. Le hêtre. Institut National de la Recherche Agronomique. Paris. 613 p.

VIGNE J.D., 1988. Les mammifères post-glaciaires de Corse. Etude archéozoologique. *XXVI^e supplément à « GALLIA PREHISTOIRE »*. Editions du Centre National de la Recherche Scientifique. 334 p.

ANNEXES

ANNEXE I

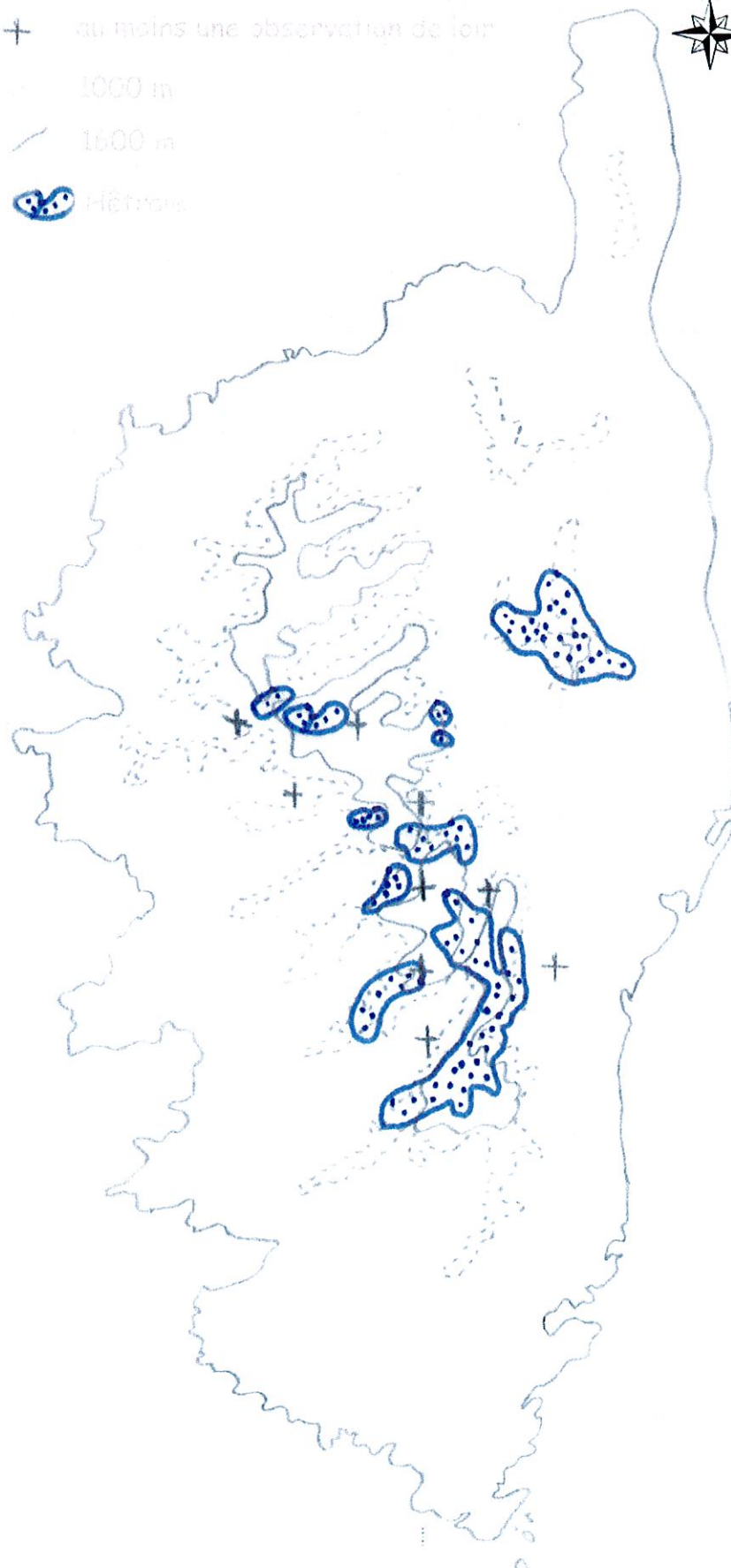
Echelle: 1:775000

+ au moins une observation de loir

--- 1000 m

- - - 1500 m

 Hêtre



D'après Salotti, 1983

ANNEXE III
Fiche site

Code site :		
LOCALISATION		
Nom du lieu :		
Statut : <input type="checkbox"/> Domanial <input type="checkbox"/> Communal soumis <input type="checkbox"/> Communal <input type="checkbox"/> Privé		
Parcelle N°		Parquet N°
Coordonnées Lambert :	Topographie :	Exposition :
X=	<input type="checkbox"/> crête	Peuplement :* <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Pin laricio <input type="checkbox"/> Hêtraie <input type="checkbox"/> Aulnaie odorante <input type="checkbox"/> Fruticée <input type="checkbox"/> Châtaigneraie <input type="checkbox"/> Chênaie
Y=	<input type="checkbox"/> haut de pente	
Z=	<input type="checkbox"/> mi-pente	
	<input type="checkbox"/> bas de pente	
	<input type="checkbox"/> talweg	
Station :		
<input type="checkbox"/> xérophytique	<input type="checkbox"/> mésohygrophytique	
<input type="checkbox"/> xéromésophytique	<input type="checkbox"/> hygrophytique	
<input type="checkbox"/> mésoxérophytique	<input type="checkbox"/> hydromorphe	
<input type="checkbox"/> mésophytique		
Type de milieu :	Habitats potentiels :	
<input type="checkbox"/> Ouvert	<input type="checkbox"/> rochers	<input type="checkbox"/> chêne
<input type="checkbox"/> Fermé	<input type="checkbox"/> maison, bergerie	<input type="checkbox"/> pin
<input type="checkbox"/> Ripisylve	<input type="checkbox"/> hêtre	<input type="checkbox"/> aulne
<input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> châtaignier	<input type="checkbox"/> vieux murs

*Dans le cas d'un site à statut domanial, préciser le type de peuplement.

ANNEXE IV
Fiche descriptive individuelle

GENRE		INDIVIDU N°	/	/1999
Espèce		Lieu :	Habitat :	Site N° / Piège N°
Sexe : ♀ ♂	Nombre de prises	Description et remarques		
Poids (g) :				
Age :				
Longueur (mm)	Corps + tête			
	Queue			
	Patte postérieure			
	Oreilles			
	Vibrisses			

LIEU :

A = forêt de San Antone

C = Cuscione

HABITAT :

H = hêtraie

C = châtaigneraie

Y = yeuseraie

Ri = ripisylve

P = pinède

Ro = rochers

M = habitations

ANNEXE V

Caractéristiques des deux pelotes de Hibou moyen-duc

Pelote 1 :

Trouvée sur un promontoire rocheux offrant une vue panoramique d'une partie du plateau à une altitude d'environ 1580 m.

La hêtraie se trouve à moins d'une centaine de mètres de ce promontoire.

La pelote est de forme oblongue, en balle de fusil. Elle est de couleur grise.

Sa longueur totale est de 6,8 cm (sans les poils terminaux).

Sa largeur est de 2,3 cm dans la partie médiane, de 1,75 cm dans la partie proximale.

Elle contient des ossements et des restes chitineux.



Pelote n°1

L= longueur totale.

B= largeur de la partie basale.

M= largeur de la partie médiane.

ANNEXE V

Pelote 2 :

Cette pelote (en mauvais état) aussi a été récoltée sur un promontoire rocheux très proche de la hêtraie à 1624 m d'altitude.

Elle contenait exclusivement des restes osseux.

Sa longueur totale est de 6,7 cm.

La largeur de la partie médiane de 3,7 cm.



Pelote n°2

Dans les restes osseux, la présence de mandibules inférieures nous a permis d'identifier les proies.

En effet, l'absence de fenêtre sur la partie postérieure des mandibules, les crêtes transversales des molaires, et enfin les mensurations des mandibules nous permettent d'affirmer qu'il s'agit de restes osseux de loirs.



Molaires à crêtes transversales.

**Données morphologiques sur *Glis glis*, en France continentale ;
dimensions des adultes, mâles et femelles**

	<i>n.</i>	<i>Moy.</i>	<i>Limites</i>
Poids	3	129,3	78-185
T.+C.	51	151,2	133-176
Queue	26	125,4	110-148
Pied postérieur	52	26,9	23-32
Oreille	53	16,4	13,7-19
Condylbasale	49	35,64	32,9-38,7
Largeur bizygomatique	48	23,27	21,9-25,0
Largeur du crâne	44	17,82	16,3-18,7
Largeur rét. interorb.	52	5,09	4,2-6,0
Longueur ran. dent. sup.	49	6,68	6,1-7,2
Longueur ran. dent. inf.	51	7,06	6,4-7,6

Dimensions de quelques adultes de *Glis glis melonii* de Sardaigne

S	T.+C.	Queue	Pied post.	Oreil.	Con. bas.	Bizyg.	Crâne	Rétréc. interorb.	R. dent. sup.	R. dent. inf.
M	154	134	30	20	35,2		16,4	5,3	7,2	7,5
M	160	142	32	20	37,5		16,8	5,3	7,8	7,9
M	178	153	30	20	39,4	24,7	18,6	5,3	7,2	7,8
F	165	134	32	20	38,0		16,8	5,2	7,9	8,2
F	184	135	32	20	39,3		17,0	5,3	8,0	8,0
F	175	148	29	20						

D'après Saint Girons, 1973.

Index bibliographique des figures

Figures 1 et 3 :

Tirées de l'Encyclopédie du règne animal, de A à Z, 1992.

Figure 2.1 :

D'après Saint-Girons, 1973.

Figure 2.2 :

D'après Didier et Rode, 1935.

Figures 5 et 7 :

D'après Cartes IGN 1/25000.

Figure 12 :

D'après Carte IGN 1/50000.

Figure 14.2 :

D'après Didier et Rode, 1935.

Toutes les autres figures sont des auteurs de la présente étude.

RESUME

Le loir, petit rongeur arboricole et nocturne est un animal aux mœurs assez peu connues en Corse. D'ailleurs, de part son insularité cette dernière présente une faible biodiversité de sa faune mammalienne compensée par un fort taux d'espèces endémiques. C'est le cas des populations corses du loir considérées comme faisant partie d'une sous-espèce endémique au bloc corso-sarde : *Glis glis melonii* Thomas, 1907.

C'est dans le but de mieux connaître ces populations que l'Office National des Forêts a initié une étude le concernant dans le haut Taravu en Corse du sud.

Pour ce faire, une campagne de piégeage et d'observations a été mise en œuvre dans les forêts domaniales de Sant' Antone et du Cuscione.

Nous nous sommes attachés au cours de cette étude à déceler les indices de présence et d'activité de l'animal de manière à mieux cerner ses habitudes.

Dans la même perspective, des observations nocturnes de l'animal dans son milieu naturel, ainsi qu'en captivité, ont été effectuées.

Enfin, la disposition de pièges non vulnérants dans les arbres visait à obtenir des renseignements concernant sa morphologie.

Mots clés : Loir. Corse. Rongeurs. Hêtre. Piégeage.